

## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 6 JANVIER 2023

N° 2023-01-12

L'an deux mille vingt-trois, le six janvier à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt décembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués

En exercice : 27  
Présents (mini 9) : 11

Nombre de voix

En exercice : 36  
Présentes : 13  
Exprimées par pouvoirs : 10  
**Total (mini 19) : 23**

**Quorum atteint**

**Délégué-es présents-es**

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

**9 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1  
voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Jean-Jacques MONPEYSSEN,  
Nicole PELOUX, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND,  
Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY.

**Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :**

Jean-François PERILHOU à Claude AURIAS, Marlène MOURIER à  
Didier-Claude BLANC, Roland PEYRON à Sébastien BERNARD,  
Frédéric ROUX à Philippe CAHN, Vincent JACQUEMART à Nicole PELOUX, Jean-Christophe CAMP à  
Pascale ROCHAS, Agnès ROSSI à Christelle RUYSSCHAERT.

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Madame Pascale ROCHAS est nommée secrétaire de séance.

**Objet : Etude et animation territoriale autour des Maisons thématiques du massif des Baronnies provençales – Programme espace valléen 2021-2027 - Modification du budget et du plan de financement**

Montant des dépenses PnrBP	2023
Fonctionnement	30 840 €
Investissement	0 €

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	30 840 €	24 672 €

**Rapport :**

La Présidente expose,

Le 25 octobre 2021, le Bureau syndical a délibéré pour le lancement d'une étude préalable à la mise en réseau de lieux d'animation touristique du territoire du Parc. Cette étude s'inscrit dans le cadre du programme espace valléen 2021-2027 et vise à assurer la cohérence des maisons thématiques existantes.

Après consultation des prestataires, il s'avère que le coût global de l'opération est inférieur au prévisionnel. La Présidente propose donc de modifier le budget prévisionnel et le plan de financement de la façon suivante :

Dépenses (en € TTC)		Recettes en €	
Etude autour des Maisons thématiques du massif des Baronnies provençales		FNADT (CIMA) 50%	15 420 €
Phase 1 : diagnostic partagé	6 840 €		
Phase 2 : positionnement de la Maison du Parc	8 640 €	Région AURA 30%	9 252 €
Phase 3 : préconisations pour la mise en réseau des maisons thématiques	10 800 €	Autofinancement PnrBP (20%)	6 168 €
Phase 4 : réunions	4 560 €		
<b>Total</b>	<b>30 840 €</b>	<b>Total</b>	<b>30 840 €</b>

**Délibération**

- ◆ Vu la délibération du Bureau syndical n°2021-10-15 du 25 octobre 2021 ayant pour objet le budget et le plan de financement de l'étude et animation territoriale autour des Maisons thématiques du massif des Baronnies provençales
- ◆ Vu la délibération du Bureau syndical n°2022-10-15 du 30 septembre 2022 ayant pour objet le choix du prestataire pour la réalisation de cette étude
- ◆ Considérant la charte du Parc et sa mesure II.2.2 « Faire du parc une zone pilote de tourisme durable »

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** le budget prévisionnel et le plan de financement modifiés
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

La Présidente  
Nicole PELOUX

Une autre vie s'invente ici

